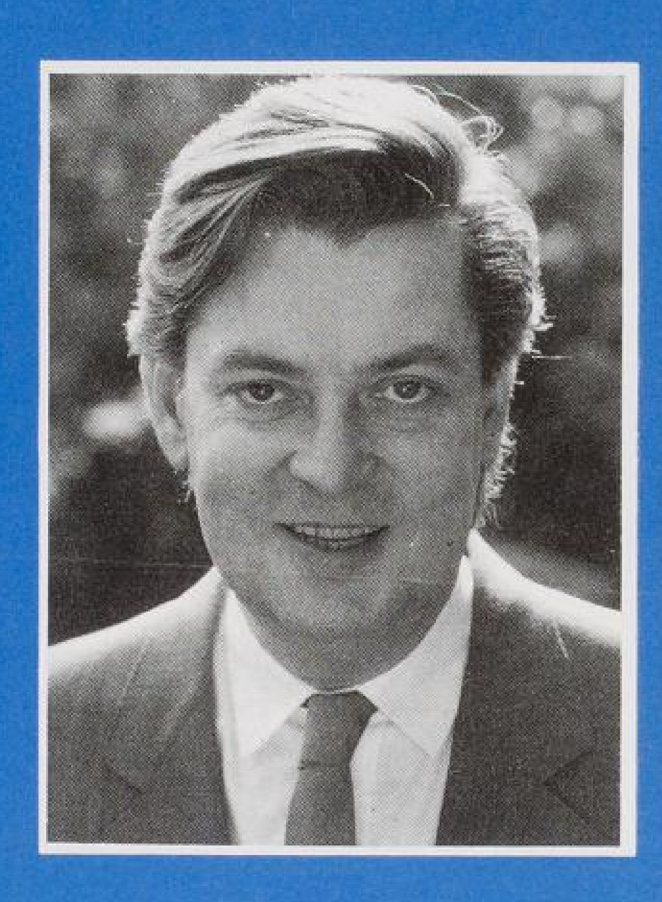
MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE

AVEC



FRANÇOIS GAYET

Conseiller général du Val-d'Oise
Maire de Saint-Leu-la-Forêt

SUPPLÉANT
JEAN-LOUIS FORTIER

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 12 JUIN 1988





VU LE CANDIDAT

Madame, Monsieur,

Le 8 mai vous avez élu François MITTERRAND pour deux raisons :

- garantir l'équilibre de nos institutions ;
- rassembler une large majorité de Français.

Pour que le Président de la République réussisse ce que vous avez voulu, il lui faut une majorité à l'Assemblée Nationale.

L'élection d'une majorité de droite créerait l'instabilité politique et parlementaire et paralyserait pendant plusieurs années la vie économique et sociale de chacun d'entre vous.

Avec une majorité parlementaire conforme à la majorité présidentielle, Michel ROCARD pourra prendre les mesures propres à faire reculer le chômage, améliorer la formation scolaire et réussir l'entrée de la France dans l'Europe de 1992.

Dans notre circonscription, **35 % d'entre vous se sont abstenus** le 5 juin peut-être parce qu'ils pensaient qu'il serait temps de voter au 2e tour.

Dimanche 12 juin votre vote sera décisif.

L'élection du candidat de la droite maintiendrait la coupure de la France en deux, les vieilles querelles du passé et détruirait les chances d'avenir d'une France unie.

N'oubliez pas que ce sont les députés de droite qui ont voulu ce mode d'élection injuste qui interdit la représentation nationale d'une partie importante des Français.

Homme d'ouverture, j'ai toujours soutenu le Président François MITTERRAND.

Elu député, j'apporterai mon soutien au gouvernement de Michel ROCARD pour l'aider à appliquer une politique de tolérance et de solidarité, de justice et de liberté, seule capable d'apporter une réponse aux problèmes quotidiens de tous les Français.

François Gayet

POUR L'OUVERTURE,
VOTEZ
FRANÇOIS GAYET

Gestion Graphic Saint-Leu-la-Forêt